

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

MAI 2008

HORAIRE DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ENTRE JUILLET 2008 ET JUIN 2009

Vous trouverez l'horaire pour la collecte de toutes les catégories d'ordures chez tous les marchands. La municipalité y a installé des présentoirs depuis quelques mois. Compte tenu de la demande, la municipalité, avec l'accord de la MRC des Laurentides, a ajouté deux cueillettes de plus pour les gros rebuts.

La collecte des résidus domestiques dangereux (R.D.D.) se fait une fois par mois durant la période estivale, soit le premier samedi du mois, aux endroits suivants :

139 rue Maurice de 9h à 12h

124 ch. Gaudias-Côté Est de 13h à 16 h

Les déchets ne peuvent être apportés en dehors de ces périodes.

Pour informations : (819) 681-3372

PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DES PONTS PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

La ministre annonçait il y a quelques mois sa décision de prendre en charge les ponts et de rembourser une partie des investissements des deux dernières années soient 2006-2007. Or, dans une

lettre adressée aux municipalités en avril, le ministère des Transports nous annonçait que les tabliers des ponts ainsi que les approches demeureront sous la responsabilité de la municipalité. De plus, les remboursements de dépenses effectuées pour les ponts au cours des deux dernières années ne seront remboursées que si elles ont fait l'objet d'un emprunt municipal, ce qui n'était pas le cas dans Amherst.

Il est important de rappeler que la municipalité possède sur son territoire 12 ponts avec support en acier. Ce nombre la place en tête de liste dans la MRC des Laurentides avec Mont-Tremblant (15) et Sainte-Agathe (12).

TRANSPORT COLLECTIF SAINT-RÉMI-MONT-TREMBLANT

Au début de l'automne, une section du transport en commun reliant celui de la route 117 sera instaurée entre Saint-Rémi et Mont-Tremblant. Ce transport sera d'abord disponible sous forme de « taxi bus ». Au fur et à mesure du développement, une navette pourra être installée. D'autres sites seront desservis soient Lac-Supérieur et Huberdeau. La mise en place du transport en commun dans les Laurentides a été initiée par la MRC des Laurentides.

PARTENAIRE DU PROGRAMME BLEU LAURENTIDES

Le programme Bleu Laurentides offre l'expertise d'un étudiant en biologie durant la période estivale. Les principaux groupes visés sont les associations de lac de la municipalité. Le président de la FALMA s'est offert pour parrainer bénévolement l'employé pour l'été 2008. Les lacs dans la municipalité qui recevront une attention particulière sont les lacs Brochet, Rémi, Rond, Sucrierie, Chevreuil, Rognon et Windigo.

LE POINT SUR LE PROJET DE CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Depuis l'été 2007, le conseil a fait connaître, soit par le biais des bulletins municipaux, des médias et lors des réunions du conseil municipal, son projet de changement de nom de la municipalité du canton d'Amherst. Les raisons à la fois historiques et administratives ainsi que les impacts et les conditions économiques ont fait l'objet d'informations et de discussions publiques. Le conseil a retenu certaines suggestions proposées par des contribuables et a demandé des avis au comité d'Histoire et du patrimoine pour le choix de nouveaux noms. Au début de l'été, le conseil a prévu vous sonder afin de connaître l'orientation de la population sur ce projet avant d'entamer des procédures officielles.

Au conseil du 12 mai dernier, un groupe de citoyens et citoyennes a déposé une pétition demandant le statu quo et de ne pas poursuivre le projet. Les raisons évoquées sont l'impact économique et administratif pour les marchands et utilisateur du Net ainsi que la non nécessité actuelle de modification de nom.

Le conseil a reçu la pétition et s'est engagé dans le cadre de sa démarche à analyser la demande des citoyens. Une réponse sera donnée avant de poursuivre, modifier ou mettre fin au processus.

RÉUNIONS DU CONSEIL À VENDÉE

Comme à chaque année, le conseil tiendra sa réunion à la salle communautaire de Vendée, le 9 juin prochain. La prochaine se tiendra en décembre 2008.

AFFICHAGE DU CORRIDOR AÉROBIQUE

La piste du Corridor aérobique qui va de Saint-Rémi à Saint-Sauveur, soit l'ancienne emprise de chemin de fer, sera bientôt balisée à neuf. La surface sera refaite afin d'améliorer certaines activités cyclistes et pédestres. De même, la pancarte à l'entrée du parcours sera rénovée.

PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR LA RUE MCLAUGHLIN

Le conseil procède à un règlement d'emprunt de 80 000 \$ pour desservir avec le réseau d'aqueduc le projet du Trait d'Union situé sur la rue McLaughlin. Des conditions d'alimentation en eau sont différentes puisque le réseau desservira 34 unités de logements dans le même bâtiment.

Bernard Lapointe
Maire

INSCRIPTION POUR LE CAMP DE JOUR ET LE SERVICE DE GARDE

Lundi le 6 juin 2008 à 19h00 au chalet des loisirs.

Le coût du service de garde sera de 80\$ pour le premier enfant, 70 \$ pour le deuxième et 50 \$ pour chaque enfant additionnel d'une même famille. Le coût des sorties sera de 15 \$ par enfant.

VENTE DE DÉBARRAS AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES ET DES ÉQUIPES DE SOCCER LES 14 ET 15 JUIN

Apportez-nous d'avance les objets que vous voulez donner, nous les mettrons en vente au terrain de jeux du village.

Téléphonez avant de venir porter vos dons. Merci.

Gérald Provost (819) 687-8073
Francine Maurice (819) 687-0173

COMMUNIQUÉ IMPORTANT DE GDG ENVIRONNEMENT

Votre municipalité fait l'objet d'un contrôle biologique des insectes piqueurs. L'hiver 2007-2008 a connu des précipitations tout à fait exceptionnelles. Le couvert de neige ainsi créé et le niveau des eaux engendré par la fonte ont favorisé le développement et l'abondance larvaire de certaines espèces de mouches noires et de moustiques.

Il faut noter que, même si une importante réduction de mouches noires et/ou de moustiques est obtenue grâce au programme de contrôle biologique, nous nous attendons à une nuisance résiduelle probablement supérieure aux

années précédentes pour la première génération de mouches noires et de moustiques.

Toutefois, cette situation est temporaire et se rétablira dans un délai d'environ 2 semaines à partir de leur apparition.

Pour toute plainte, veuillez vous adresser à Mme Marie-Pier Trudel au 1-888-567-8567 poste 140.

ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE ET CONTRIBUEZ AU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE HALTE ROUTIÈRE

Grâce à la nouvelle campagne d'Hydro-Québec, pour promouvoir son programme Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté. Ce programme est un service gratuit permettant aux citoyens de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes pour réduire sa consommation d'énergie.

Hydro-Québec remettra à la municipalité un montant de 35 \$ ou 30 \$, selon que le questionnaire a été rempli en ligne ou sur papier, pour chaque rapport de recommandations émis. Le conseil a décidé d'utiliser ces montants pour réaliser un projet de halte routière à la source sur la rue Amherst.

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez dès maintenant remplir votre questionnaire en ligne (www.courantcollectif.com). Pour informations 1 800 ÉNERGIE ou appeler à la municipalité (819) 681-3372.

